

PHOTO D'Identité	Pèlerinage diocésain de Lourdes <u>FICHE D'INSCRIPTION LOURDES 2017</u> <i>A renvoyer impérativement avant le Vendredi 14 Juillet</i> Au Service des Pèlerinages – Maison Paroissiale– 13 Avenue Paul Martin – 04000 DIGNE-LES-BAINS 09.73.28.93.99
	M., Mme, Melle..... NOMPrénom..... Adresse (Très précise : Bat. -N° - Rue...) Code PostalVILLE.....Tel..... E- Mail (écrire très lisiblement)..... Date et lieu de naissance N° Sécurité sociale Profession Partage ma chambre avec..... En cas d'urgence prévenirTel..... Je prendrai le car à ☐ DIGNE ---☐ SISTERON ---☐ CHATEAU ARNOUX - -- ☐ MANOSQUE --- ☐ FORCALQUIER (Cocher la case ☐) Je pars avec le groupe : ☐ Pitchouns ☐ Ados ou ☐ Jeunes (Forfait pour tous, de 150 €) ☐ Cité Saint Pierre (Forfait Chambre Double : 304 €) ☐ Hospitalité (Forfait Chambre Double : 308 € ---Chambre seule : 400 €) ☐ Autres pèlerins (Forfait Chambre Double : 365 € ---Chambre Seule : 445 €) Je partage ma chambre avec : Par solidarité avec ceux qui ont des difficultés financières, je verse une aide de Je verse un acompte de 100 € à l'inscription et je m'engage à verser le solde avant le Vendredi 14 juillet. A l'ordre de : ADD Service Pèlerinage Diocésain de Digne. Banque Postale : 18 057 81 V Marseille. « Je déclare dégager le Service diocésain du Pèlerinage à Lourdes et ses mandataires de toutes responsabilités en cas d'accident, de retard, etc.... Je joins à la fiche d'inscription <u>deux enveloppes timbrées-format commercial</u> (si je n'ai pas d'e- mail) à mon nom et adresse, pour envoi des dernières informations sur le voyage » (10 jours environ avant le départ) Le2017 Ecrire manuellement « Lu et approuvé » Signature :

Lourdes

2017

Le Seigneur fit pour moi des merveilles

Du lundi 21 au vendredi 25 août

Date Limite
Inscription:
20 Juillet

Pèlerinage en car grand tourisme sous la présidence de
Mgr Jean-Philippe Nault, évêque de Digne- Riez et Sisteron

SERVICE DIOCESAIN DES PELERINAGES DE DIGNE

Secrétariat : Madame Lucienne BARNIER **Directeur :** Père Christian VIAN pelerinagesdigne@gmail.com

Tel : 09.73.28.93.99 Mardi et Vendredi 10h-16h
Consultation et inscription en ligne tous les jours sur le site: www.pelerinagesdigne.fr

Adresse du service diocésain:
Espace saint Jacques Chastan Maison Paroissiale
13, Avenue Paul Martin 04000 DIGNE-LES-BAINS
Banque Postale : 18 057 81 V Marseille
ADD Service Pèlerinage Diocésain de Digne.

Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours ATOUT FRANCE Immatriculation : IM004100009

Renseignements et Inscriptions

au Secrétariat du Pèlerinage de Lourdes
13 Avenue Paul Martin - 04000 DIGNE-LES-BAINS
09.73.28.93.99

Mardi et Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Voyage en autocar « Grand Tourisme » des Alpes-de-Haute-Provence jusqu'à Lourdes avec la Société Somatrav.

Aller : Départ le lundi 21 août – Montée dans les cars 1/4h avant.

- de Digne (Gare routière) et de Sisteron (Gare SNCF) à 6h00
- de Château-Arnoux et de Forcalquier à 6h15
- de Mane à 6h20
- et de Manosque (Gare routière) à 7h15

Les pèlerins indiqueront sur leur fiche d'inscription l'un de ces six lieux où ils ont choisi de prendre le car. Ce sera aussi leur lieu d'arrivée au retour de Lourdes.

A Manosque, transfert des cars en fonction de son groupe d'appartenance : Malades, Hospitaliers, Cité Saint Pierre, Jeunes, Autres ...

Il est prévu un temps d'arrêt général vers 13h à « Port Lauragais » avec repas chaud au restaurant la Dinée.

Les enfants, les jeunes, les pèlerins du groupe Cité et les hospitaliers apporteront un pique-nique.

Arrivée à Lourdes vers 17h.

Hébergements : l'hôtel Basilique ou l'hôtel de Paris (même tarif)

L'Accueil Notre Dame, la Cité Saint Pierre, le Village des Jeunes.

Retour le vendredi 25 août. Pique Nique à Port Lauragais.

Arrivée prévue à Manosque vers 19h, puis transfert vers Château-Arnoux, Sisteron, Digne, Mane ou Forcalquier.

Directeur du Pèlerinage : Père Christian VIAN

06 60 41 68 46 – Courriel : pelerinagesdigne@gmail.com

N.B : Il est conseillé de garder un double de sa feuille d'inscription. Remplir une feuille d'inscription par personne. Pour une bonne organisation, il est conseillé de ne pas attendre la date limite des inscriptions, le Vendredi 14 Juillet.

Pèlerins Hospitaliers et Pèlerins Malades

Demande de fiche d'inscription et de renseignements auprès de

M. Olivier DEPIEDS

les Eyssouvets

04300 MANE

06 71 12 82 49 Courriel : olivier.depieds@orange.fr

Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Autres Pèlerins

Le forfait pèlerinage (Chambre double : 365 €) comprend :

Le transport en autocar grand tourisme A/R

Le déjeuner du lundi 22 août au restaurant la Dinée sur l'aire d'autoroute de Port Lauragais.

Les frais de fonctionnement, d'assurances et de secrétariat,

Les taxes versées aux sanctuaires, à la ville de Lourdes et la pension complète.

Avant de remplir la fiche d'inscription, se renseigner au préalable au Secrétariat diocésain du pèlerinage pour vérifier la disponibilité des places et surtout des chambres individuelles.

Pèlerins du groupe Cité Saint-Pierre

Le forfait est de :

En chambre double : 304 €.

Il se décompose ainsi :

□ 148 € pour le transport en autocar grand tourisme A/R,

les frais de fonctionnement, d'assurances et de secrétariat et les taxes versées aux sanctuaires et à la ville de Lourdes.

□ + 156 € pour la pension complète en chambre double

La pension complète ordinairement est de 39 €/jour.

Il ne comprend pas le déjeuner du lundi 21 août (chacun apporte son pique-nique) et les dépenses personnelles.

Votre participation transport et hébergement est à verser avant le 14 juillet au service diocésain des pèlerinages.

Inutile d'apporter son linge de toilette. Les draps sont fournis.

Avant de remplir la fiche d'inscription se renseigner au

préalable pour vérifier la disponibilité des places auprès de

Mme Marie-Odile PIN - le Lauron- 04420 Le Brusquet - 04 92 35 41 68

Courriel : marieodilepin@gmail.com

Pour des aides du Secours Catholique s'adresser également à Mme Marie-Odile PIN

Les personnes voyageant par leurs propres moyens participent aux frais de fonctionnement : 53 € par personne - 33 € à partir de la deuxième personne + La pension.